

DOSSIER PRESSE

Commerçants
engagés pour des
plages *Zéro déchet*

À LA CIOTAT



CÔTE PROVENÇALE
Atelier Bleu du cap de l'Aigle



MARS 2020

L'Atelier Bleu – CPIE Côte Provençale, facilitateur de la transition écologique !

Qui sommes-nous ?

Les Centre Permanents d'Initiatives pour l'Environnement sont des associations labellisées et structurées en réseau national. Près de 80 CPIE coopèrent et agissent au quotidien avec les habitants et l'ensemble des acteurs du territoire pour un monde plus écologique et solidaire.

Sur le territoire de la Côte Provençale, l'Atelier Bleu sensibilise à l'environnement et encourage l'adoption de comportements écoresponsables à tous les âges et dans toutes les sphères de la vie publique ou privée.

Aux côtés de nombreux partenaires, mêlant le monde de la recherche, les collectivités, les habitants, les gestionnaires, nous imaginons et développons des actions facilitant la transition citoyenne vers un monde plus durable.

Une équipe animée par la consommation alternative et les démarches zéro

L'équipe Projet



Camille Lecomte

Après 10 années d'expériences en conduite de projets de sensibilisation et de mobilisation, elle accompagne les habitants, les associations et les collectivités à observer et vivre différemment leur environnement pour mieux l'apprécier. Ses champs d'intervention sont en lien avec les projets qu'elle anime au quotidien : découverte de la biodiversité locale, compréhension de des enjeux environnementaux et animation de réseaux...

Mathilde Valeix

Chargée de projets et formatrice, elle accompagne les publics (entreprises, élus, habitants) dans leur transition vers des pratiques plus respectueuses, responsables et durables. Elle s'enrichit de ses missions de terrain pour alimenter et développer des actions de formation en adéquation avec les enjeux sociaux, économiques et environnementaux actuels.



Amélie Goudon-Sapet

Coordinatrice de projets dans le secteur de la solidarité internationale pendant 7 ans, elle a développé des compétences de formatrice dans un contexte multiculturel et multilingue, avant de se spécialiser dans l'accompagnement de tout type de public à l'adoption de comportements écoresponsables. Elle développe, promeut et anime les formations à l'éco responsabilité à destination des entreprises et des collectivités.



Lhéna Salord

Elle sensibilise les publics aux questions environnementales actuelles, au travers d'activités de découverte de l'environnement terrestre et d'outils pédagogiques adaptés à tous les âges. Elle propose des solutions pour limiter l'impact des activités humaines sur les écosystèmes, favoriser la biodiversité sur son site ou encore devenir acteur de suivis en sciences participatives.



Agir pour la préservation de la biodiversité en Méditerranée

Historique du projet « Commerçants engagés pour des plages zéro déchet »

Suite à l'interdiction de la mise à disposition des sacs en plastique, de nouveaux sacs sont apparus et notamment ceux dits biosourcés et biodégradables. Intriguée par ces nouveaux sacs et leurs potentiels impacts sur le milieu marin, notre équipe a lancé une expérimentation : un sac répondant à la Norme NF T51-800. 2015 a été immergé dans l'eau.



Depuis 3 ans, ce sac s'est très peu dégradé, laissant penser que son impact sur le milieu marin peut être le même que les sacs plastique conventionnel.

Avec le passage de la loi visant à interdire la vaisselle et autres ustensiles en plastique, il nous a donc semblé important de travailler avec les commerçants des bords de plage à la recherche d'alternatives ayant le moins d'impact sur l'environnement en cas d'abandon ou d'envol des objets distribués.

En préalable du lancement de ce projet, un relevé de propreté a été réalisé sur la plage Lumière de La Ciotat. Cette plage qui est la plus centrale de la ville, a été la première plage non fumeur de France. De nombreux commerces d'alimentation sont situés à proximité de cette plage. Le 16 janvier 2019, plus de 30 déchets ont été retrouvés le long de l'arrière plage dont : 2 emballages de restauration rapide ; 12 emballages de sucre, gâteaux et pailles ; 8 mégots et un sous emballage en aluminium de paquet de cigarettes, etc.



“Une certitude, il est nécessaire d’agir et de mobiliser les commerçants du bord de plage... une question en suspend, comment ! “ Etat du projet le 16 janvier 2018

De nouveaux modes de consommation et de production à imaginer et tester

Les experts alertent depuis plusieurs années sur la pollution plastique en mer. Les dernières projections, mettant en avant que d’ici 2050 il y aurait plus de plastique que de poissons dans les océans, ont poussé nos élus à agir en France et en Europe. Ainsi depuis 2015, les lois sur le plastique à usage unique se multiplient : en France loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (2015), loi pour la reconquête de la biodiversité (2016), loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l’économie circulaire (2020), et en Europe la Directive relative à la réduction de l’incidence sur l’environnement de certains produits en plastique (2019). En conséquence, nos façons de consommer évoluent, notamment dans les bars, restaurants et snacks.

Dans cette dynamique, la région SUD Provence-Alpes-Côte d’Azur a lancé un appel à projet pour accompagner la restauration nomade à prendre en compte ses nouvelles orientations. L’Atelier Bleu - CPIE Côte Provençale a été lauréat deux années de suite de cet appel à projet et travaille depuis plus de 1 an avec les commerçants de deux plages de La Ciotat pour les accompagner dans le changement de leurs pratiques.

Faciliter la transition écologique en accompagnant les professionnels dans le changement de leur pratique

A proximité des plages, les commerces souvent saisonniers sont soumis à des activités très intenses pendant la période estivale ce qui peut être perçu comme une difficulté supplémentaire pour l'adoption de nouvelles pratiques professionnelles plus respectueuses de l'environnement. D'autant plus qu'avec les évolutions législatives récentes, de nouveaux produits voient le jour (paille comestible, en bambou, en Inox ; gobelet en bio-plastique, carton ou encore consigné...) et les commerçants peinent à s'y retrouver.

Un protocole d'accompagnement des commerçants basé sur la communication engageante

Pour engager les commerçants dans cette démarche de réduction des déchets et d'amélioration de la qualité environnementale des plages, l'équipe de l'Atelier Bleu-CPIE Côte Provençale s'est rapprochée du Laboratoire de psychologie sociale de l'Université d'Aix Marseille (LPS) qui travaille depuis plusieurs années sur la communication engageante.

La communication engageante s'inspire des travaux de Charles Kiesler (1971) pour qui « seul nos actes nous engagent et non nos idées », elle a été théorisée en France par Robert-Vincent Joule et Jean-Léon Beauvois. Son objectif est de faciliter le passage des intentions aux actions, en associant les techniques de la communication persuasive à celles de l'engagement.

Les chercheurs de ce courant ont montré que les campagnes de sensibilisation sur le tabac aux Etats-Unis entre 1970 et 2000, en dépit de messages persuasifs ou culpabilisateurs avaient eu un impact limité en terme de changement de comportement car ces campagnes ne sont pas engageantes.

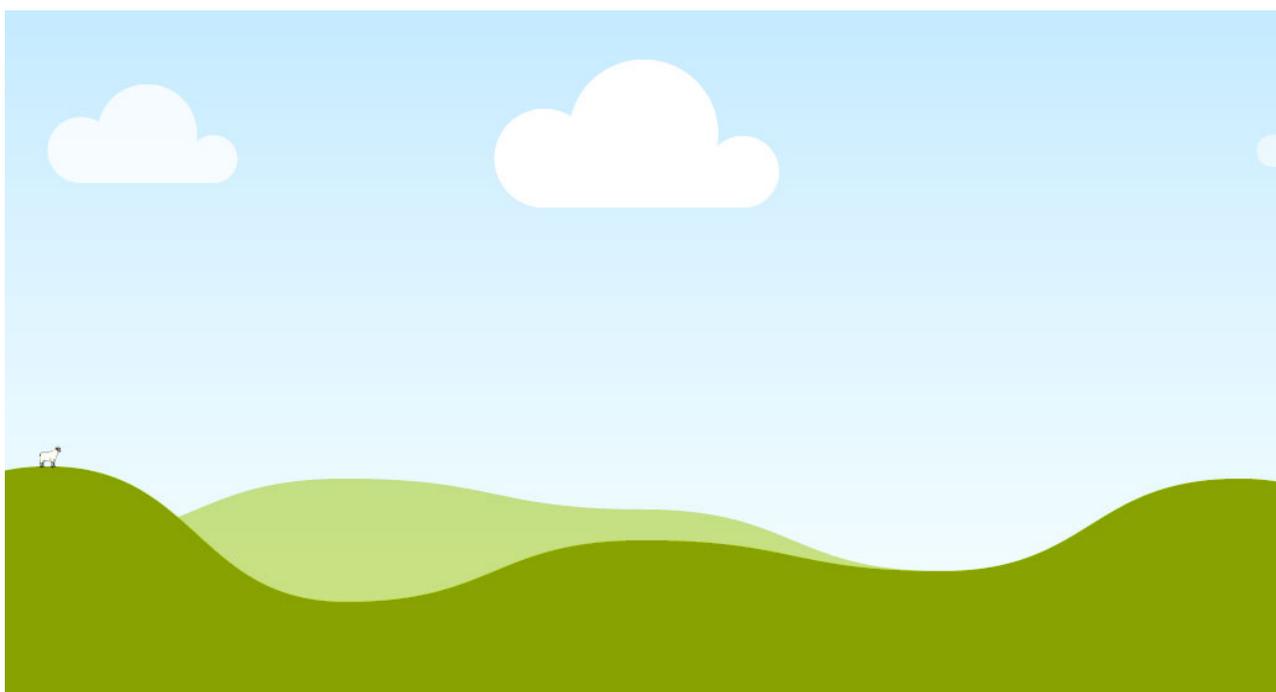
Avec Fabien Girandola et Ouissam Baidada du LPS, nous avons co-construit un protocole d'accompagnement à destination des commerçants. Ce protocole qui repose sur la visite à 3 reprises des commerçants reprend les leviers de la communication engageante à savoir la création d'un contexte engageant, l'analyse des pratiques actuelles et la proposition d'écogestes.

Pour en savoir plus : GUIDE MÉTHODOLOGIQUE - L'accompagnement des commerçants avec l'aide de la communication engageante dans le projet Commerçants engagés pour des plages zéro déchet, janvier 2020.

Les alternatives et les écogestes

Avant de proposer aux commerçants de s'engager sur un ou plusieurs écogestes, un kit de vaisselle alternative a été constitué. Ce kit permet d'échanger sur les pratiques et besoins spécifiques du commerce. En effet, un commerce qui dispose d'un point de lavage pourra aller vers la consigne alors qu'un commerce qui n'en dispose pas cherchera de la vaisselle jetable avec un impact limité.

Pour différents types de vaisselle, une analyse de prix est proposée afin d'éclairer le choix du commerçant.



Les écogestes commerçants

Nos équipes proposent enfin aux commerçants de s'engager à mettre en pratique un ou plusieurs écogestes. Pour les aider dans leur choix, une liste de 10 écogestes est proposée.

Je m'engage = j'améliore ce que je fais déjà et/ou j'adopte de nouveaux gestes parmi les gestes proposés :

- Je distribue les pailles/gobelets/autres en plastique uniquement sur demande
- Je remplace les rince-doigts jetables par des bols d'eau tiède avec une tranche de citron
- Je propose des bouteilles de mayonnaise, ketchup et moutarde à la place d'emballages individuels
- Je propose des sucres/gâteaux dans une boîte hermétique et je les distribue avec une pince, à la demande
- Je remplace les produits en plastique par des alternatives réutilisables, recyclables ou compostables (les citer)
- Je propose de la vaisselle réutilisable avec mise en place d'une consigne pour la vente à emporter : citer (la consigne peut s'appliquer sur les petits objets uniquement)



- J'accepte les contenants propres apportés par les clients
- J'utilise des sacs en papier pour conditionner les produits destinés à la vente à emporter
- J'encourage les clients à apporter leurs propres contenants par le biais d'une réduction accordée au client qui vient avec son contenant est proposée.

Valoriser les commerçants et mobiliser le grand public

Pour faire connaître l'engagement des commerçants et mobiliser les citoyens à adopter eux aussi de nouvelles pratiques, plusieurs évènements ont été organisés tout au long de la saison estivale :

- La projection du film *Le Grand Saphir* suivie d'un débat à l'Eden Théâtre lors du Jour de la terre en avril,
- Une opération citoyenne de ramassage des déchets en partenariat avec Déchet Zéro & Co. au mois de juillet,
- Une animation pendant l'édition 2019 de Lumexplore, le Festival du Film d'Exploration Scientifique et Environnementale en septembre.

Lors de ces évènements, les citoyens ont été invités à s'engager sur un éco-geste et à rendre public leur engagement.



LE MEILLEUR DÉCHET
c'est celui qu'on ne produit pas

LES ÉCO-GESTES

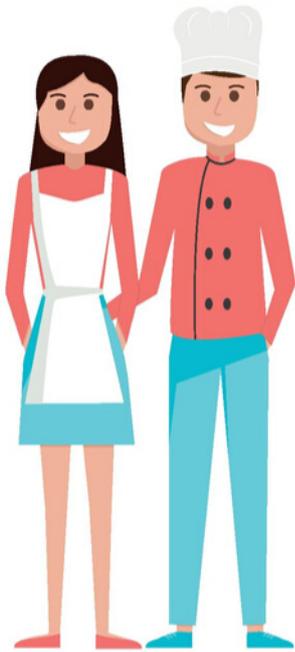
- JE COMMANDE MA BOISSON SANS PAILLE
- JE PRÉFÈRE LE CORNET DE GLACES AU PETIT POT DE GLACES AVEC SA CUILÈRE EN PLASTIQUE
- J'AI TOUJOURS MA GOURDE RÉUTILISABLE DANS MON SAC
- JE RAMASSE MES DÉCHETS... ET CEUX QUE JE VOIS AUTOUR DE MOI !
- J'APPORTE MES PROPRES SACS ET CONTENANTS RÉUTILISABLES POUR LA VENTE À EMPORTER
- JE M'ENGAGE ET JE LE FAIS SAVOIR

Tous engagés pour des plages zéro déchet

Les résultats

COMMERÇANTS ENGAGÉS

2019



8



COMMERÇANTS ENGAGÉS
pour des
PLAGES ZÉRO DÉCHET
à La Ciotat

1

**OPÉRATION
RAMASSAGE
DE DÉCHETS**

organisée avec Déchet Zéro & Co.



34 000

PAILLES
plastiques évitées



2 500

CONTENANTS
plastiques évités

1

REPORTAGE
DIFFUSÉ SUR
FRANCE 3

3

ARTICLES
DIFFUSÉS DANS LA
PRESSE LOCALE

Les retours presse

TV SUD

Reportage du 20 avril 2019 suite à la projection-débat du film Le Grand Saphir
<https://www.youtube.com/watch?v=JMleiUShxVs>

France 3 Provence Alpes Côte d'Azur

Journal de 19h du 18 juillet.

La Provence

Édition du 19 juillet 2019.

La Marseillaise

Édition du 18 juillet 2019

<http://www.lamarseillaise.fr/bouches-du-rhone/developpement-durable/77459-la-ciotat-bars-et-restos-invites-a-chasser-le-plastique-des-plages>

2020, de nouvelles perspectives et de nouveaux déchets évités !

La crise sanitaire liée au COVID-19 a créé une situation économique difficile mais elle ouvre aussi des perspectives pour penser une société plus résistante aux crises à venir et notamment à la crise environnementale. Les commerçants, nous l'espérons, seront donc attentifs aux solutions proposées pour aller vers une démarche zéro déchet.

En poursuivant l'accompagnement des 8 commerces de La Ciotat, nos équipes iront à la rencontre de nouveaux commerçants de La Ciotat et Saint-Cyr-sur-Mer. Avec eux, de nouvelles solutions pourront être imaginées afin de réduire les déchets liés à la restauration et au débit de boissons. L'objectif est que pour la saison estivale 2020, 20 nouveaux propriétaires s'engagent dans la démarche.

Les équipes du réseau régional des CPIE qui compte 7 structures en région SUD sont en train de se former à ce protocole d'accompagnement et le projet va être essaimé dans 7 autres lieux : université, stations de ski, autres villes balnéaires.

Nos Partenaires



DREAL
PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT





Contacts

Camille Lecomte

Responsable du pôle Sensibilisation et mobilisation citoyenne
c.lecomte@cpie-coteprovencale.fr

Servane Tarot

Directrice

s.tarot@cpie-coteprovencale.fr

04 42 08 71 12